

ST-JUSTIN

Jeudi,

17 FEV. 1938.

VOL. XVII.
No. 16

Rédigé en
collaboration

L'Écho de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils: Editeurs-Props. ♦ Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00

E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Administration
St-Justin,
Co. Maskinongé.

ST-JUSTIN RECOIT DIGNEMENT SON NOUVEAU CURE

Vendredi le 11 février, Saint-Justin avait le bonheur de voir arriver son nouveau curé, M. l'abbé Donat Grimard, nouvellement nommé pour succéder à feu l'abbé Grenier.

Un grand nombre de paroissiens se sont fait un devoir d'aller le rencontrer à la gare. Près de quarante voitures escortèrent M. l'abbé Grimard à sa nouvelle demeure.

Depuis longtemps déjà le renom de ses qualités et de ses vertus l'avaient précédé dans la paroisse, puisqu'il y a quinze ans, Saint-Justin avait l'honneur de le posséder comme vicaire.

La décision épiscopale qui l'a assigné à ce poste a été saluée avec bonheur.

Si douloureuse qu'ait pu être la mort de M. le Curé Grenier, elle a été atténuée par sa nomination.

Nous sommes assurés que M. l'abbé Grimard trouvera ici que dévouement, obéissance et amour. Sa tâche, nous en sommes convaincus, sera facilitée par l'affection que la population de St-Justin lui témoignera.

Les paroissiens sont habitués de trouver à l'ombre du clocher et au seuil du presbytère les grandes leçons de vertu et de morale que le Christ a apporté en venant sur la terre, et nous sommes certains que sa nomination ici ne fera qu'accroître le respect et l'amour de Dieu.

Soyez donc ici Monsieur le curé, le bienvenu et puissiez-vous longtemps administrer votre saint ministère au milieu de ceux que vous avez jadis connus et qui sont heureux de vous revoir à la fête de la paroisse. Ils sont fiers de se dire vos ouailles dévoués et vos amis sincères.

Nous publions pour le bénéfice de ceux qui n'ont pu assister à l'arrivée de M. le curé Grimard l'adresse qui fut lue et présentée par son Honneur le maire W.-H. Gagné:

Rév. Donat Grimard Ptre, curé,
de la Paroisse de St-Justin
Monsieur le Curé,

Quinze années seront bientôt écoulées depuis le jour où les fidèles de cette paroisse, par un beau dimanche d'été à l'issue de la grand'messe, étaient réunis en cette église et par la voix d'un des leurs, vous exprimaient tout le regret qu'ils éprouvaient à la pensée que vous deviez les quitter pour aller exercer votre fructueux ministère dans une autre paroisse du diocèse des Trois-Rivières.

Les mêmes paroissiens sont aujourd'hui réunis dans la même église pour vous dire, monsieur le Curé, avec quels transports d'allégresse ils ont appris votre nomination comme leur Curé.

Bien que plusieurs d'entre eux qui vous ont connu jadis, sont maintenant disparus, il reste encore le grand nombre qui se souviennent de vous. Ce sont surtout ceux qui alors étaient jeunes écoliers, que vous avez visités si régulièrement à leur école respective; ceux qui, dans le temps, étaient des jeunes gens, des adolescents. Ceux dont vous avez vous-même célébré le mariage et qui ont conservé de vous le plus vivant souvenir.

Soyez donc, monsieur le Curé, le bienvenu en cette paroisse. Revenez prendre possession de ce petit coin de terre qui a réjoui votre jeunesse, qui a été le théâtre de votre dévouement de jeune prêtre, de jeune apôtre et soyez en maintenant le père spirituel.

Vos nouvelles ouailles qui vous connaissent si bien, qui ont conservé de vous un si bon souvenir tiennent en ce moment à témoigner à notre Ordinaire leur plus vive gratitude du choix qu'il a fait pour eux et vous assurer de leur plus grand attachement, de leur obéissance et de leur respect.

Qu'il leur soit permis de vous souhaiter une longue et fructueuse carrière à la cure de St-Justin et que la paix et le bonheur soit votre partage durant tout votre séjour avec eux.

Les paroissiens de St-Justin.

M. l'abbé Grimard répondit en des termes choisis et appropriés.

St-Justin déplore le départ de son vicaire M. l'abbé Laval Villemure

Jeudi soir dernier, le 10 février, la paroisse se groupait toute entière dans la salle paroissiale, pour offrir un dernier témoignage d'estime et de reconnaissance à son dévoué vicaire qui vient d'être appelé au vicariat de St-Stanislas de Champlain.

Il est vrai de dire que la vie est souvent marquée de déceptions. Il y a à peine huit mois, St-Justin voyait arriver un jeune prêtre qui sût par son esprit d'initiative et son dévouement, gagner tous les cœurs. Il était bon pour les vieillards, les visitant souvent, consolait les affligés, apportait aux malades les secours de la sainte église, il aimait la jeunesse, partageant leur joie et leur peine... Mais voilà que par décision des autorités ecclésiastiques, St-Justin voit partir, bien à regret ce sympathique vicaire.

A cette occasion, un groupe de jeunes gens, aidés du Cercle des Justiniennes organisèrent une soirée souvenir. Quoique revêtant un caractère récréatif, cette démonstration ne prouva pas moins l'estime que St-Justin avait pour celui qui devait nous quitter le lendemain.

Un groupe fort imposant prit part au programme. La partie musicale fut confiée à Mme Adéodat Lafrenière, Mlle Cécile Lemire, MM. Léo Morin, Arthur Lefebvre et Alfred St-Cyr.

Mlle Alice Villeneuve et L. Piché, MM. Denis Dauphinais, Lionel Papin et les frères Bellemare se firent entendre dans plusieurs chants.

Mlle Roby Dauphinais et M. Doria Trudel dans des déclamations et monologues.

Les Justiniennes y allèrent d'un chant et offrirent une magnifique corbeille de fleurs à

celui qui était l'objet de cette fête intime, tandis que MM. Lucien Lafrenière et Bernard Bourgeois réussirent à faire oublier pour quelques instants la douleur qu'éprouvaient les auditeurs à la pensée du départ de leur bien-aimé vicaire.

M. W. H. Gagné, maire de la paroisse nous ramena à la réalité par la lecture d'une adresse bien sentie et dont voici la teneur:

Rév. Monsieur Laval Villemure,
Prêtre, vicaire de St-Justin,
Monsieur le Vicaire.—

Il y a à peine huit mois, le front encore humide des grâces du sacerdoce, vous veniez à St-Justin, sur les Ordres de Notre Ordinaire, exercer votre bienveillant et fructueux ministère auprès des âmes nouvellement confiées à votre charge, en qualité de vicaire de cette paroisse. Bien que tout jeune encore, l'expérience des hommes et des choses que vous avez acquise durant vos longues études classiques et théologiques vous faisait apprécier presque subitement et méthodiquement de toute la population.

Bien qu'il vous était impossible, vu votre rôle d'abnégation et de renoncement que vous imposait la charge confiée, de pénétrer aussi vite que vous l'auriez voulu, sous tous les toits, dans toutes les familles, dire même dans toutes les âmes, vous avez su attirer à vous tous les citoyens de cette paroisse.

C'est été le désir de nous tous de vous conserver longtemps à la direction spirituelle de cette paroisse, mais la décision des Autorités est indiscutable et avec vous la population doit l'accepter, bien à regret, il est vrai, mais aussi avec résignation.

Nous vous prions donc, monsieur le Vicaire, de vouloir bien en cette circonstance accepter les plus sincères remerciements de tous les citoyens de la paroisse de St-Justin, des services que vous lui avez rendus durant votre si court séjour ici, de toute la bonhomie, de la gentillesse et du ménagement que vous avez toujours réservé à tous et à toutes.

Permettez nous de plus de vous souhaiter, dans votre nouveau vicariat, tout le bonheur et toutes les

consolations que la providence réserve au bon ouvrier de l'Évangile et soyez assuré que le souvenir de vos anciennes ouailles de St-Justin vous suivra longtemps dans votre future mission.

Les citoyens de St-Justin.

M. le marguillier Simon Paquin présenta une bourse rondelette à M. l'abbé Villemure.

Après la présentation de la bourse, Son Hon. le maire W. H. Gagné demanda à M. le vicaire de bien vouloir laisser tomber une dernière bénédiction sur l'assistance.

Prenant la parole, M. le vicaire avec une douleur difficile à dissimuler, parla longuement à l'auditoire. Il rappela le départ prématuré du regretté curé Grenier et fit une longue allusion de la manière dont les paroissiens l'ont traité durant son séjour à St-Justin. Vous m'avez traité, dit-il "en enfant gâté."

Remerciant les organisateurs de cette soirée, il dit sa grande joie de voir les jeunes et les vieux réunis à l'occasion de son départ.

Il termina en disant qu'il ne pourrait jamais oublier la bonne population de St-Justin qu'il aime tant et qu'il aimera toujours.

Ses dernières paroles furent: Je vous dis adieu et non pas adieu, je pars le cœur bien gros, mais je saisirai toutes les occasions qu'il me sera donné de venir revoir le beau clocher de St-Justin et la bonne population qu'il abrite.

Le lendemain, une foule considérable l'accompagna jusqu'à la gare et pour le parcours on remarquait dans la même voiture, M. le vicaire, MM. W.-H. Gagné et le marguillier Simon Paquin.

Nos meilleurs vœux accompagnent M. l'abbé Villemure à son nouveau poste.

LA FAMILLE LOUIS-GONZAGUE HENAUT

A la mort de Orille-Louis Hénault, en son vivant entrepreneur de travaux publics, de Montréal, les journaux de la Métropole, "La Presse" "Le Devoir" et "La Patrie" du 24 novembre 1931, nous disaient que son père Louis-Gonzague Hénault était suzerain du manoir de Maskinongé. A cette date, cette nouvelle m'a fort intrigué.

Louis-Gonzague Hénault était ni plus ni moins qu'un censitaire ordinaire du seigneur de Maskinongé. Le mot suzerain veut dire qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent. Je crois qu'on a forcé la note.

En effet Louis-Gonzague Hénault possédait la terre connue sous le numéro cadastral huit-cent vingt-huit du cadastre de Maskinongé, situé sur le côté sud-ouest de la Concession de la Rivière Maskinongé.

Un acte de cession de cette terre par Louis-Gonzague Hénault à ses enfants, fait le 16 avril 1883, devant Me Trefflé Lapalme, notaire à Montréal,

nous donne les noms de ses descendants; ce sont Louis-Henri, Achille-Alexandre, Charles, Orille, Edmond, Laura épouse de G. A. Fautoux, Azilda, épouse de Georges Gélinas, Sara, épouse de Thadde Villeneuve, Anna-Marie-Louise, épouse de Henri Galarneau et Camille Hénault.

Il semble qu'aucun de ses enfants ne posséda cette terre car tous les héritiers vendent, le 4 juin 1886, à Narcisse Desrosiers de Maskinongé.

Louis-Gonzague Hénault est mort à Montréal, où il alla résider, vers 1880.

Louis-Orille Hénault, entrepreneur, de Montréal, décédé en cette cité, le 23 novembre 1931, était le fils de Orille Hénault. Orille Hénault alla demeurer à Ausable Forks, état de New-York, Etats-Unis d'Amérique. Il partit de Maskinongé, pour aller demeurer à cet endroit, car lors de la naissance de son fils Louis-Orille, en 1861, il demeurait à Ausable Forks.

RICLES.

Grande Journée Agricole à St-Justin

Mardi dernier avait lieu à Saint-Justin, une grande journée agricole, sous les auspices de la Société Coopérative Agricole de Saint-Justin, groupant les Actionnaires, Affiliés et Patrons.

La température s'y prêtant, cette fête a attiré un grand nombre de cultivateurs de Saint-Justin, Maskinongé, Louiseville, Ste-Ursule et St-Léon.

On remarquait sur la tribune des orateurs, Messieurs les directeurs de la Société Coopérative pour l'année 1937: M. Lucien Marchand, président; M. Adem Alarie, vice-président Directeurs: MM. J. E. Roy, Eddy Vermette, Joseph Bastien, Joseph Gagnon. Avaient aussi pris place sur la tribune: M. l'abbé Laval Villemure, MM. Rolland Brassard, agronome; L.-J. Thisdel, directeur de la Société d'industrie laitière du district nord, M. Napoléon Croisetière, représentant la Cie DeLaval et M. Albert Belzil, Inspecteur des produits laitiers; M. J.-E. Langlois N.P., secrétaire de la Société y est aussi présent.

M. Lucien Marchand prenant alors la parole, donna dans un discours bien détaillé un aperçu des opérations, et des projets futurs de la Société:

M. LUCIEN MARCHAND

Messieurs les Invités d'Honneur, MM. les actionnaires, affiliés et patrons.

Vous me permettez tout d'abord de souhaiter à tous nos aimables et bienveillants visiteurs et invités, la cordiale bienvenue; votre présence ici messieurs, m'est bien sensible et prouve à tous les coopérateurs, tout l'intérêt que vous portez à leurs activités.

C'est bien aujourd'hui l'examen de la conscience agricole de notre société. Je vous prierais donc de prêter à cette nomenclature la plus bienveillante attention. D'y découvrir si possible les erreurs et les manquements qui ont pu se glisser durant le dernier exercice et faire bénéficier la direction, les officiers et tous nos membres ici présents de vos sages conseils, fruit d'une expérience et d'une science qui vous est acquise.

Vous me permettez ensuite de saluer la présence ici de tous ceux qui durant le cours de cette année 1937 se sont inscrits dans l'armée toujours grandissante des actionnaires de notre société. Ils sont, si je ne me trompe, au nombre de quarante. A tous ces braves soldats de la coopération, je dis un gracieux bonjour et leur réitère qu'ils sont ici de la famille et conséquemment chez eux.

Je ne surprendrai personne en affirmant que la coopération a fait dans le cours de l'année 1937 un grand pas dans chacun des domaines de ses activités.

L'industrie laitière a pris un essor que personne n'aurait pu prévoir au début de l'année, puisque la fabrication totale est passée de 110 mille livres qu'elle était à la fin de l'année 1936 à 204 mille livres à la fin de 1937, soit une augmentation de presque 100 pour cent de sa production de (à suivre sur la page 3)

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HERDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Éditeurs-Propriétaires,

ST-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les États-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Ecole Sociale Populaire

HEURE CATHOLIQUE
Au poste CKAC, à 5h.45

Les causeries de l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sont consacrées cette année à l'encyclique Divini Redemptoris sur le communisme. Celle du 20 février sera donnée par M. J. B. Vinet, P.S.S., professeur au collège de Montréal. Il exposera le rôle social de l'Eglise. Cette causerie commence à 5h.45. Elle dure vingt minutes. A 6h.05 programme musical exécuté par le chœur paroissial de Saint-Jean-Berchmans, sous la direction de M. Alfred Routhier.

LE CINEMA ET LES ENFANTS

Les lois de l'hygiène physique et de l'hygiène intellectuelle s'unissent ici à celles de l'hygiène morale pour fermer la porte des théâtres cinématographiques aux enfants. Nous avons lieu d'espérer que, sur ce point, on conservera les convictions nettes de nos procureurs généraux, dont il faut souligner la fermeté. (S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., conférence du 27 septembre 1937).

CATÉCHISME DE L'ORGANISATION CORPORATIVE

par le P. Richard Arès S. J.

Tous les hommes d'ordre, tous ceux qui cherchent une solution permanente à la crise dont souffre l'humanité, se tournent de plus en plus vers l'organisation corporative. Ils ont pour les encourager, au premier chef, les paroles pressantes du Souverain Pontife dans ses dernières encycliques. Mais l'organisation corporative n'a rien de fantaisiste. C'est une institution basée sur des principes, déterminée par des lois, dirigée vers un but. Sans doute ses modalités peuvent varier et s'adapter au tempérament et aux traditions des différents pays, mais là encore faut-il respecter les normes du corporatisme et ne pas s'écarter de la voie que sa nature même et son but lui tracent. Des notions claires sur l'organisation corporative s'imposent donc. Peu les possèdent. Et c'est pourquoi une voix autorisée de chez nous réclamait dernièrement la publication d'un catéchisme sur ce sujet. Ce désir vient d'être réalisé. Le P. Richard Arès, S. J., de l'Ecole Sociale Populaire, auteur d'un Petit catéchisme anticommuniste qui connut un vif succès, publie sous le titre "Catéchisme de l'organisation corporative" une brochure de 64 pages où se trouve contenu tout ce qu'il faut connaître sur cette organisation. En procédant par questions et réponses, il clarifie un sujet assez complexe en lui-même. Cette brochure, publiée par l'Ecole Sociale Populaire, se vend 25 sous.

LA COLLABORATION INFECTIEUSE

La tactique du Komintern, tactique dite du front populaire ou du "cheval de Troie" et qui s'élargit actuellement en "mains tendues", en collaboration dans tous les domaines, s'est avérée être une invention de génie à juger par les succès obtenus. Toute amitié avec le communisme aboutit à une véritable main-mise des Soviets.

En politique, Moscou agit au moyen des Fronts Populaires ou par son adhésion à la S.D.N. Sur le terrain religieux, il "tend la main" aux chrétiens. Sur celui du pacifique, il a solidement noyauté le R.U.P.

L'expérience ayant réussi, les appels à l'unification se succèdent sans interruption: unité mondiale de la classe ouvrière, union des démocraties, union en faveur des rouges d'Espagne, etc. Le dernier grand succès, et le plus dangereux peut-être, dans cette voie, est l'accord négocié par Jouhaux à Moscou entre la F.S.I. (Fédération syndicale internationale socialiste) et les syndicats de l'U.R.S.S.

Dans un remarquable article du "Journal de Genève" (5 janvier 1938) M. R. Deonna expose la signification de ce piège et les dangers qu'il comporte pour le monde ouvrier en général. Les syndicats soviétiques ne sont qu'une organisation d'Etat: c'est donc le Komintern lui-même qui entrera dans ce "front populaire mondial". Et selon sa méthode, il n'hésitera pas à mettre en jeu les ressources illimitées dont il dispose, son organisation internationale et ses meilleurs agents, pour s'assurer la direction effective du plus fort mouvement syndical international, dans lequel il apportera son esprit de destruction.

Les pères spirituels de cette nouvelle fusion usent d'une grande prudence d'ailleurs, pour ne pas effrayer certains syndicalistes indépendants (Suisse, Grande-Bretagne, Belgique) qui sont résolument hostiles au communisme. Ainsi, la conclusion de l'accord à Moscou a été annoncée dans la presse marxiste avec discrétion, presque sans commentaires et les termes n'en ont pas été publiés. En Grande-Bretagne on semble même observer un silence complet.

A moins d'une réaction provenant par exemple des syndiqués indépendants cités ci-dessus, réaction imprévisible, on peut estimer que le bolchévisme a marqué un point fort important dans sa lutte pour la subversion universelle.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LE MARCHÉ.

BEURRE:—
Le marché au beurre est celui qui a encore été le plus en évidence au cours de cette dernière semaine alors que les prix ont enregistré une autre hausse de 1½ à 2c la livre et en conséquence atteint un nouveau sommet. Ainsi que nous l'annoncions la semaine précédente, la forte réduction des stocks, une diminution de production et une distribution plus grande qu'anticipée demeurent les principaux facteurs responsables de cette forte avance de prix.

En effet, les statistiques du Gouvernement Fédéral nous apprennent qu'au 1er février courant, les stocks en entrepôts par tout le Dominion étaient d'au delà de 10,000,000 de livres (le moins que l'an dernier à pareille date et d'une diminution de production d'environ 7% au cours du mois de janvier comparative-ment au même mois l'an dernier.

Tel que déjà rapporté, pour parler à la présente situation, une certaine quantité de beurres étrangers a déjà été réquisitionnée, cependant, l'on semble maintenant d'opinion que ces arrivages attendus directement de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie ne seraient pas assez considérables d'ici à ce que nos fabricants soient en état de produire suffisamment pour nos besoins immédiats et qu'il faudrait

apparemment en importer une certaine quantité directement de l'Angleterre.

Il est vrai que la situation actuelle de ce marché semble très solide, toutefois il ne faut pas perdre de vue, que les prix en cours peuvent occasionner une diminution dans la distribution, une augmentation de production plus hâtive et seront autant d'autres facteurs importants dans la réglementation future des prix.

Au cours de l'avant midi, le 14 février, au gros, le No. 1 pasteurisé d'herbe, reclassifié était coté de 35c à 35½c la livre et le beurre frais de 34½c à 34¾c la livre.

FROMAGE:—
La demande est modérée et les prix stationnaires. Les arrivages frais de Québec obtiennent de 13½c à 13¾c la livre.

VOLAILES VIVANTES:—
On a enregistré une légère augmentation d'arrivages, par contre, la demande a été un peu plus active et les prix sont stables.

Afin de faciliter la vente des poulets à griller (Broilers) il est urgent de ne pas en expédier pesant moins de 2 livres chacun.

VOLAILES ABATTUES:—
La demande se continue très bonne et les prix actuels sont fermes.

OEUFs:—
Montréal et Québec: — Notre marché aux oeufs a démontré un peu plus de vigueur.

Les arrivages accusent une diminution, la demande s'est améliorée, la distribution a été plus facile et toute accumulation a été évitée.

VEAUX ABATTUS:—
Montréal et Québec: — Marché plutôt tranquille et prix inchangés.

PORCS ABATTUS:—
Montréal et Québec: — Marché stable et prix maintenus.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 14 février 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

PORCS:—
Select 190 - 230 lbs .. 9.35-9.50
—Prime \$1.00
Bacon 180 - 230 lbs .. 9.35-9.50
Boucher 160 - 240 lbs 8.85-9.00
Léger 120 - 160 lbs .. 8.35-8.50
Lourd 240 - 270 lbs .. 8.85-9.00
(à suivre sur la page 7)

RECETTE ORIGINALE DE LA "PONCE":

- Le jus d'un citron
- Sucre au goût
- Eau bien chaude
- Une pincée de muscade
- Deux doigts de

GIN DE KUYPER



Gin de Kuyper

10 onces 85¢
26 onces \$1.90
40 onces \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

Maison fondée en 1695

LE VRAI GOUT DE HOLLANDE A TOUJOURS DISTINGUE CE VIEUX GIN BIENFAISANT

ET LES VRAIS CANADIENS L'ONT TOUJOURS PREFERE DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Tél. 51

Dr Willie WALKER

Chirurgien - Dentiste

Machine à gaz

115 rue St-Laurent

LOUISEVILLE

Pour plus de sécurité, confiez donc vos assurances à

Theophile LAFONTAINE

Représentant des meilleures Compagnies d'assurances feu, vie et accidents

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél. 44

B. P. 44

Marchand & Vanasse

Avocats et Procureurs

75 St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

Heures de bureau:

9 à 12 hrs a. m.
2 à 5 hrs p. m.
7 à 8 hrs p. m.

Tél.: 225

Dr R. Paul LESAGE

Chirurgien-Dentiste

62 St-Laurent,

Louiseville, Qué.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:

AMherst 5932

Dr A.-D. MILOT,

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

Entrez et sonnez

MONTREAL

TEL. 21

Dr Ulysse Laferrière

MEDECIN - CHIRURGIEN

Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Justine.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

TEL. 32

HEURES DE BUREAU DE 9 a. m à 9 p. m.

Dr Robert Trudel

DENTISTE

Successeur du Dentiste Gélinas

38 ST-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél.: 16

Dr P.-E. LAMARRE

DENTISTE

Bureau permanent à Maskimongé — A votre service de 9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

SATISFACTION GARANTIE

Tél.: 16

SALON DE COIFFURE MODERNE

à votre disposition

Mme P.-E. Lamarre

MASKIMONGE, Qué.

TOUS GENRES DE COIFFURE Spécialité: Permanent Crougnole, etc.

Telephone 117.

G. E. HEROUX,

Contracteur Electricien Licencié

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres.

58, rue St-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

Grande Journée...

(suite de la première page)

l'an dernier. Ce qui explique facilement, comme d'ailleurs le démontrera en détail les rapports de vos vérificateurs, la raison d'être de tous les travaux nécessaires d'améliorations faits à la beurrerie et qui ont eu pour effet d'augmenter de presque trois mille dollars la valeur immobilisée de votre établissement laitier.

Le nouveau département d'incubation ouvert au début de l'année ne sera pas sans vous causer des surprises et je crois que pas un d'entre nous ne s'attendait de produire plus de trente mille poulets qui ont été vendus au bénéfice de ceux de nos membres qui veulent s'adonner à l'aviculture.

Le département des animaux vivants tout comme les autres a connu son augmentation substantielle se chiffant à un surplus sur l'an dernier de quelques milliers de dollars. Il est fort à souhaiter que le travail déjà entrepris par les officiers de la société à l'effet de mettre sur le marché et à promouvoir l'écoulement des oeufs de consommation au bénéfice des producteurs suive son cours et soit ouvert dans le cours de la présente année.

Naturellement, il faudra procéder avec prudence et prendre tout le temps voulu pour assurer aux producteurs un revenu stable et surtout les prévenir contre toutes pertes et toute dépréciation de leur marchandise.

Une autre initiative a été entreprise dans le cours de l'année; c'est celle des opérations d'achats et ventes. Encore dans ce domaine la société s'est efforcée de faire connaître à ses membres l'efficacité des engrais alimentaires dites, rations balancées. Plusieurs membres savent maintenant ce qu'est la moulée laitière, moulée d'engraissement de porcs, moulées de sevrage etc.

De même qu'en matière de fertilisants, nos experts du département d'agriculture de Québec nous en avaient fait, au cours de la dernière assemblée générale annuelle, un exposé suffisamment développé, il est bien consolant de constater que plusieurs de nos membres se sont donnés des pacages fertilisés.

Je vous ai fait un bref résumé de nos activités durant le dernier exercice. Il est bien inutile de mentionner que nous ne devons pas en rester là mais bien qu'il faille étudier sans cesse tous les bénéfices et avantages, toujours au bénéfice de l'agriculture en général, que nous pouvons tirer de notre société et que s'il était possible durant la prochaine année d'ouvrir d'autres départements, d'autres activités propres à donner à l'agriculture de St-Justin et de tout le reste du comté, si possible un nouvel essor de développement, veuillez croire que vos directeurs, vos officiers et même les experts du département de l'agriculture de Québec et d'Ottawa seront à votre entière disposition.

Et pour concrétiser ma pensée, je dois ajouter: Ne croiriez-vous pas que le temps est venu, que votre société a maintenant la solidité financière voulue, pour procurer à la classe agricole de St-Justin et du reste du comté, les bienfaits d'une conserve alimentaire qui dans un aussi bref délai que ne l'a fait votre beurrerie, apporterait aux cultivateurs des revenus en argent, beaucoup plus substantiels que ceux qu'elle vous apporte présentement.

Ce n'est là qu'une idée qui a germé dans mon cerveau; je vous la soumets tel qu'elle est, à vous de dire à vos directeurs si elle vaut la peine qu'ils se mettent à l'oeuvre de l'étudier avec l'aide des experts en cette matière et si elle mérite que des préparatifs soient faits dès cette année afin que sa réalisation puisse s'effectuer avantageusement l'an prochain.

Sur ces considérations, messieurs, je vous remercie de votre bienveillante attention. Je sais que vous êtes anxieux de connaître les rapports de nos officiers et vous priez dès maintenant de passer à l'ordre du jour. Merci messieurs.

Après le discours du Président, on passe à l'ordre du jour. M. le notaire J.-E. Langlois, secrétaire de la Coopérative donne alors le programme de la journée, ainsi que la lecture des minutes de la dernière assemblée annuelle. La lecture faite, il est proposé par M. Eddy Vermette, et unanimement résolu que le rapport de la dite assemblée soit adopté, suivant sa forme et teneur. Le Président y donne le caractère d'authenticité.

Le Secrétaire donne le rapport des opérations de 1937, dont on trouvera le compte-rendu dans d'autres colonnes.

La lecture du rapport donnée, M. J. E. Roy agronome et directeur propose l'adoption du rapport, ce qui est

adopté unanimement. L'ajournement de l'assemblée est proposé par le Président. On ajourne alors à 1.30 hr. p.m.

Un dîner froid est alors servi aux membres de la Société, tandis que les directeurs faisaient les frais de la réception aux invités d'honneur à l'hôtel Vertefeuille.

Après avoir restauré ses forces, l'assemblée se réunit de nouveau à 1.30 hr p.m. Le Secrétaire, donne un rapport des mieux compilés des opérations de la Coopérative depuis sa fondation, comparant les chiffres de cette année avec les chiffres des années passées, on y remarque une augmentation, qui doit réjouir les membres et laisse prévoir un avenir brillant à la Coopérative.

Le nombre des patrons et affiliés est maintenant de 187, alors que l'on compte 78 actionnaires.

Vient le moment à l'assemblée de se choisir des directeurs pour 1938. M. Thisdel propose, comme président d'élection M. Lucien Marchand, la proposition est secondée par M. Eddy Vermette.

Voici les noms des nouveaux directeurs pour 1938: MM. Lucien Marchand, Adem Alarie, Georges Marchand, François Gagnon, tous de St-Justin, Honorat Lessard, Ste-Ursule; F. X. Béland, St-Léon; Omer Gagnon, Louiseville.

M. Roy, invité par le Secrétaire qui agissait comme maître de cérémonie, prend la parole.

M. J. E. ROY

Je remercie, ceux qui sont les organisateurs de cette fête, de me fournir l'occasion d'exprimer sincèrement ma pensée.

Je félicite les directeurs de la Société, et ils ont raison d'être fiers de leur oeuvre. Si je compare les chiffres de votre Coopérative à ceux des autres Coopératives, je suis en mesure de vous dire qu'ils n'ont pas le

rapport et le succès que vous avez. Vous avez dit-il une société, qui marche même plus qu'à pas de géant. Je suis même convaincu que si vous continuez de la manière que vous marchez, vous vous acquerez une réputation provinciale.

Si nous examinons les autres Sociétés, les ristournes ne sont pas payées avant 4, 5 ou 6 années d'opération, tandis qu'ici à St-Justin, vous avez à peine 3 ans d'âge et voici que vos premières ristournes vous seront payées après 3 ans.

Je suis d'autant plus heureux, que c'est la première Coopérative qui est formée dans le comté de Maskinongé, et je signalerai vos succès aux autres.

Partout on entend parlé de Coopératives de beurre, cependant la chose est difficile à réaliser. Vous avez près d'ici, le comté de Joliette, qui a formé plusieurs coopératives, il faudra donc, dans un avenir rapproché, que chaque paroisse ait sa coopérative.

La formation de coopératives, causent des frictions dans les paroisses, je demanderais donc aux gens de s'entendre et de mettre de côté les COULEURS POLITIQUES. Mettez une fois pour toute la politique de côté et faites en sorte d'être unis les uns aux autres. La politique est la mort de ces organisations dit-il.

M. Roy nous apprend son prochain départ de Louiseville pour les Trois-Rivières, et son regret de quitter ceux qu'il s'est efforcé de bien servir pendant les 18 années qu'il fut en service dans le comté.

Il donne une note d'appréciation sur les cours post-scolaires, note de félicitations qui va à M. Couture.

Je félicite M. Couture dit-il du succès obtenu à St-Justin et je suis heureux de constater que ces cours ont été bien prisés de ceux qui les ont suivis.

M. Roy termine en donnant un dernier conseil: "Instruisez-vous, lisez plus, il n'y a rien de mieux que la lecture. Lisez des revues agricoles des journaux faits pour les cultivateurs.

En donnant quelques sous pour vous abonner à une Revue ou à un journal dans lequel vous trouvez une page agricole, cet argent est la mieux placée, de toutes vos petites dépenses.

M. L.-J. THISDEL.

Je venais ici comme membre de la Société Coopérative, je ne m'attendais pas à prendre la parole, puisqu'il faut m'exécuter, j'en profiterai donc, pour offrir mes remerciements à ceux qui sortent de charge. Je les félicite donc d'avoir donné le meilleur d'eux mêmes à notre Coopérative.

M. Langlois par ses chiffres précis nous montre tout le dévouement qu'il a donné à cette cause.

Messieurs les Officiers de la Société, je crois me faire le porte-parole de tous les membres, en vous disant que "nous sommes enchantés du train dont vont les choses ici à St-Justin."

J'ai moi-même pris beaucoup de temps à comprendre les bienfaits des Coopératives, mais maintenant que j'ai compris, j'en suis de tout coeur.

Je termine donc en formulant les vœux les plus sincères à l'égard de la Coopérative et j'espère que toujours elle marchera de succès en succès.

M. BRASSARD

Je fais aujourd'hui une constatation qui me fait plaisir. Je vois devant moi un groupe imposant. Autrefois vous ne formiez qu'un petit groupe mais aujourd'hui vous êtes devenus une puissance, de plus vous avez donné à votre Société une "fille aînée", vous lui avez donné un convoi coopératif, qui est aujourd'hui assez important.

Notre devoir à nous est d'enseigner et j'espère aussi qu'un jour vous nous donnerez la chance de constater que vous vous faites les apôtres de ce convoi et que nous verrons, de jour

en jour grandir cette "fille aînée". Nous voulons contrôler la vente de vos oeufs en les classifiant, et c'est ce que nous voulons faire à Louiseville cette année.

L'élevage de la volaille est une étude, cela se fait avec de l'esprit d'observation, parce que, ce que vous avez en main est délicat. Ceux qui réussissent sont des observateurs.

Ceux qui font intelligemment l'élevage de la volaille savent que 100 poules rapportent \$150.00. Ceci sont des chiffres qui méritent de retenir votre observation dit-il.

N.B. — M. Brassard a donné des chiffres très intéressants qu'il nous fut impossible de compiler.

M. COUTURE

M. Couture, nous parle des cours post-scolaires, c'est bien le seul sujet que je puisse traiter ici aujourd'hui, dit-il.

Vous avez obtenu de beaux succès avec votre Société, je vous en félicite. Je ferai une remarque, cette assistance qui se compose de deux générations, les agriculteurs d'aujourd'hui et la génération de demain, qui sont ici présents.

On me demandait hier sur quoi porteraient mes cours, je répondit sans hésiter, que le meilleur cours que je pouvais donner aujourd'hui, était de les voir assister à vos délibérations. Je suis heureux de constater qu'ils réhaussent votre assemblée et j'ose espérer qu'ils suivront vos traces.

M. HOULE

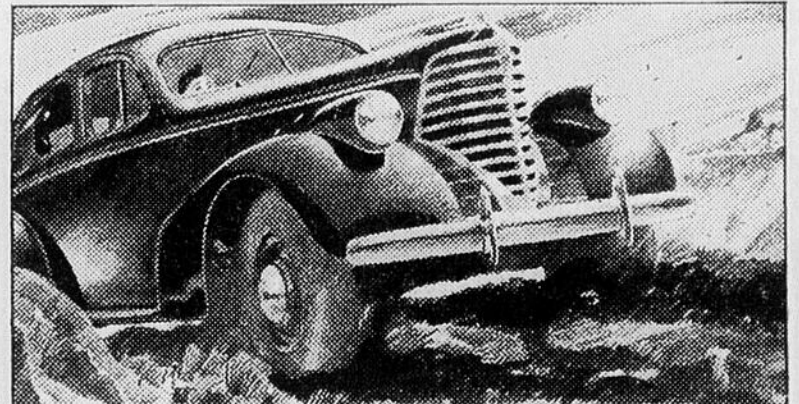
C'est pour moi un réel plaisir de venir passer la journée avec vous, et je suis heureux de constater que, ce que nous avons prêché dès les débuts de la Société se réalise après son troisième anniversaire.

(À suivre sur la page 6)

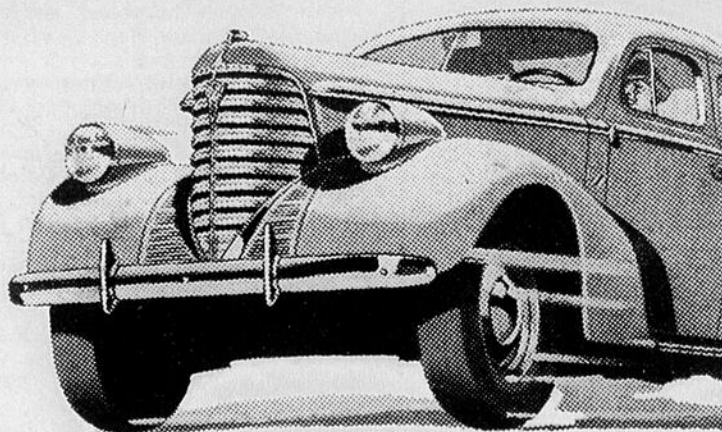
GOÛTEZ UN CONFORT NOUVEAU

Par tous les temps...

Sur toutes les routes...



Vous pouvez vous rire du vent glacial de l'hiver et de la chaleur torride de l'été dans le nouvel Oldsmobile "à l'épreuve des intempéries." Le toit, le plancher et les portes sont scientifiquement isolés pour échapper à l'effet des températures extrêmes. La ventilation Fisher sans courants d'air maintient une circulation d'air frais sans créer de courants d'air ennuyeux. On y a également prévu l'installation facile d'une chaufferette.



Illustré—Sedan Oldsmobile six avec malle.

L'Oldsmobile aplanit les mauvais chemins grâce à ses fameuses roues à genou mécanique qui "passent par-dessus" les bosses et les trous. Les deux stabilisateurs de marche de l'Oldsmobile ne font qu'accroître la douceur de marche en maintenant l'aplomb de l'auto dans les courbes et les virages. Il y a tout l'espace voulu pour les jambes, les bras et les épaules dans les intérieurs spacieux de cet auto. Vous goûtez un confort nouveau dans un nouvel Oldsmobile.

O-58BF

Distinguez-vous avec un nouvel

OLDSMOBILE

JULIEN & VEILLET, vendeurs, LOUISEVILLE.

PRIX DEPUIS \$1161

(Coupé sport 6 cyl. à 2 places avec strapontins).

Livré à l'usine, Oshawa, Ont. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel. Des conditions faciles peuvent être arrangées grâce au mode General Motors de paiements à termes.

Il y a aussi des modèles huit cyl. de 110 chevaux.

NOS COURRIERS

Louiseville

INHUMATIONS:—

Dernièrement fut inhumé au cimetière paroissial William Baribeau âgé de 11 mois, fils de M. et Mme Agapit Baribeau née Laurette Hébert.

Récemment est décédée Carmen Carpentier, âgée de 13 mois, enfant de M. et Mme Xavier Carpentier, née Cécile St-Pierre.

VUES ANIMÉES:—

La commission des "Loisirs" a donné à la salle paroissiale une représentation de vues animées organisées par la J.O.C.

Cette soirée fut très appréciée par un grand nombre de spectateurs.

BAPTEME:—

A M. et Mme Armand Millette, née Rose St-Onge est né un fils baptisé Joseph, Arthur, Jean-Guy. Parrain M. Arthur Thibodeau, marraine Antoinette Béland.

MASCARADE:—

Le 20 février prochain aura lieu la Mascarade annuelle à la patinoire Carpentier. De nombreux prix seront distribués aux concurrents. Les gagnants seront choisis par des juges hommes et femmes.

NOTES SOCIALES:—

M. et Mme Léon Baril de Montréal, Mlle Adrienne Hinse des Trois-Rivières en visite chez M. Jos. A. Baribeau.

M. et Mme Joseph Cloutier, Mlles Flores et Lorraine Cloutier assistaient récemment à la prise d'habit de Mlle Bernadette Cloutier, en religion Soeur Marie-Florès, à la Maison Mère des SS. des SS Noms de Jésus et de Marie, à Montréal.

Mlle Emma Caron de passage à Montréal.

Mlles Florence et Madeleine Blanchette en voyage aux Trois-Rivières. M. et Mme Joseph A. Baribeau de passage à Shawinigan Falls.

Mlles Germaine Caron et Antoinette Lefrançois passent quelques semaines à Montréal.

Mlle Marjorie Lindsay, g.m. à l'hôpital Notre-Dame en repos dans sa famille.

Mme B. Pelland de passage à Montréal dernièrement.

Mme Emile Morin d'Ottawa en promenade chez sa mère Mme Lu-

dov: Lupien.

DECES D'UN SEPTUAGENAIRE:— Dimanche dernier, M. Olivier Mineau, époux de Albertine Pratte succombait à une attaque d'angine de poitrine.

Les funérailles eurent lieu mercredi dernier à l'église paroissiale.

Nous offrons à la famille éprouvée nos sincères condoléances.

COURSE DE CHIENS:—

Dimanche dernier avait lieu une course de chiens de Berthierville à Louiseville. Le parcours était de vingt et un milles, l'arrivée se fit au Château Louise.

St-Barthélemi

VENTE LE DIMANCHE:—

Une chose qui frappe les passants de langue anglaise dans notre province, c'est de constater le peu de cas que font nos marchands de campagne de l'observance du dimanche au point de vue commerce. Notre paroisse est peut-être moins malade que les autres, mais on pourrait peut-être enregistrer progrès.

Il y a dix ans ce mois-ci, le conseil adoptait à l'unanimité le règlement suivant:

1o — Seuls, les magasins faisant affaires sous le nom de "restaurants" pourront ouvrir leurs portes le dimanche et les fêtes d'obligation et vendre BONBONS, TABACS ET RAFRAICHISSEMENTS.

2o — Que tous autres genres de commerce et de ventes soient prohibés le dimanche et les fêtes d'obligation, excepté en cas de mortalité ou de force majeure tel que prévu par les lois de l'Eglise.

3o — Et comme sanction au dit règlement, qu'une amende de \$5. (cinq) soient imposée aux délinquants pour la première offense et de \$15. (quinze) pour la seconde, ce dernier montant devant être l'amende pour toutes les offenses subséquentes. Et ce, sur simple plainte au secrétaire-trésorier.

4o — Que copie de ce dit règlement soit adressée aux marchands de cette localité.

Personne, à notre connaissance, n'a jamais déboursé un sou d'amende pour avoir violé le règlement. Il faudrait UNE PLAINTÉ et nos mar-

chands qui observent bien le dit règlement ont peut-être trop de charité pour signaler un voisin en faute. Mais, auront-ils toujours la patience de tolérer un commerce illégitime près de leur porte et souvent à leur détriment?

Verra-t-on bientôt, parce que c'est plus COMMODE, le cultivateur aller faire ferrer son cheval, ou faire moulin son grain ou de scier son bois le dimanche? Est-il plus permis à un marchand de faire du dimanche la journée la plus payante de la semaine qu'à un journalier d'aller gagner sa piastre journalière? La Russie, elle, n'en fait pas de différence...

MARIAGE:—

Le 16 janvier, avait lieu le mariage de M. Félicien Bélanger, fils de M. Joseph Bélanger, de St-Cuthbert, à Mlle Jeannette Lavallée, fille de M. Philippe Lavallée.

Ste-Ursule

Le Rév. Père Urbain

Le Révérend Père Urbain, ami de M. le curé A. Baril, venant de l'Égypte et de diverses contrées de l'Asie nous communique ses impressions spécialement sur le conflit sino-japonais. Ce conflit nous a-t-il dit n'est au fond que du communisme qui menace l'Extrême-Orient. Il s'est introduit en Chine; aujourd'hui 50% de l'armée chinoise est communiste et déclare la guerre au Japon.

Le communisme veut détruire le catholicisme. Le Japon seul lutte intégralement contre ce mal, quand les autres peuples chrétiens restent indifférents. C'est un geste que nous devons admirer. Le Pape l'a dit, le communisme est intrinsèquement mauvais puisque c'est l'oeuvre du démon. Il faut partager l'idée du Pape et passant celle du Japon qui eut conserver sa nationalité, sa famille.

* * *

NOTES LOCALES

M. Bernardin Bergeron, de Montréal, passe une fin de semaine chez son père, M. Théodule Bergeron.

Mlle Irène Bussièrès, de St-Justin, chez son frère M. Albert Bussièrès.

M. et Mme Adélaïde Carufel, de St-Justin, Mme Albert Pichette et son fils Eddy, de Montréal, chez M. et Mme Clément Philibert, dimanche.

M. et Mme Euclide Lambert, Mlle Eva Lambert, en promenade chez M. et Mme Hédège Girard, de Saint-Edouard.

Mlles Claire, Yvette, Alice Bellemare ainsi que leur frère, Paul ont rendu visite à M. et Mme Paul Baril, de St-Justin.

M. l'abbé Omer Gaboury à Saint-Justin pour l'arrivée du nouveau curé M. l'abbé Donat Grimard.

Mme Albert Lavautte et son fils Armand chez Mme Vve Antoine Lavautte, cette semaine.

M. et Mme Albert Girard, à St-Edouard, chez M. et Mme Hédège Girard.

Mme Gédéon Lambert, de Saint-Léon, chez sa mère Mme Louis Lambert.

Chez M. Théodule Bergeron: M. et Mme Emile Philibert, de Saint-Edouard.

M. Royal Valois, de St-Narcisse, chez son frère, M. Arthur Valois.

Mlles Izy et Emma Turner, de Louiseville, chez leur frère, M. Clinton Turner.

Mlles Gabrielle et Flore Cloutier de St-Justin rendent visite à leurs soeurs de l'Ecole Normale.

Mme Lionel Bastien de St-Léon a rendu visite à sa nièce Mlle Yvette Coulombe, étudiante à l'Ecole Normale.

Mlle Anita Chevalier, de Louiseville, à Ste-Ursule, dimanche.

M. et Mme Jos Généreux sont actuellement en promenade à Montréal. Ils doivent aussi se rendre à Trois-Rivières et Shawinigan.

Mme Herma Généreux rend visite à son mari qui est actuellement à l'Hôpital St-Joseph à Trois-Rivières.

Chez M. Chs. Trudel, dimanche, Mlles Irène Lemire et Eva Laterreur.

M. et Mme Romulus Lafrenière de St-Justin, passent une semaine chez M. et Mme Jos Généreux.

Mlle Cécile Boulay et son frère Marius à St-Justin dimanche.

Mlle Marie-Ange Bastien de St-Léon chez Mme Vve Edouard Paquin.

DECES:

Mlle Malvina Lessard, fille de M. Pierre Lessard. Funérailles vendredi. Sympathies à la famille.

LE THÉ 'SALADA' est délicieux

St-Barnabé

DOG - DERBY:—

Dimanche 13 février eut lieu à St-Barnabé, un Dog-Derby pour attelage à deux chiens. L'organisateur en chef était M. Gérard Lemay (marchand général). Les chronomètres furent: MM. Raoul Bellemare, Bernard Héroux et Bérard Pellerin; huit concurrents participèrent à cette course de huit milles. Le départ se fit à une heure de l'après-midi.

Voici la liste des concurrents suivant la rapidité et le mérite de leurs chiens, MM. Gabriel Bournival, 40 minutes, \$3.00 — Germain Bourassa, 45 min., \$2.00 — Alide Bournival, 48.45 min., \$1.50 — Nelson Lajoie, 48.48 min., \$1.25 — Roland Gélinas, 49 min., \$1.25 — Jules Lemay, 50 min., \$1.00 — Fernand Gélinas, 54.30 min., \$1.00 — Laurent Diamond, 56 min., \$1.00.

Très nombreuses étaient réunies les personnes de St-Barnabé et mé-

me des paroisses environnantes qui attendaient avec anxiété l'arrivée de ces concurrents. C'est le premier Dog-Derby organisé dans notre paroisse. Nos félicitations à ces jeunes mushers.

Réunion de famille:—

Dernièrement, M. et Mme Almanzor Milot recevaient quelques neveux et nièces et à cette occasion, donnèrent un grand souper. Etaient présents: Mlles Victoire, Alice, Gloriana, Cécile et Simone Milot, MM. Eugène, Nelson, Charles-Auguste et Urbain Milot, tous de St-Sévère. Ce n'est qu'à une heure assez avancée que tous se séparèrent avec regret et en garderont un bon souvenir.

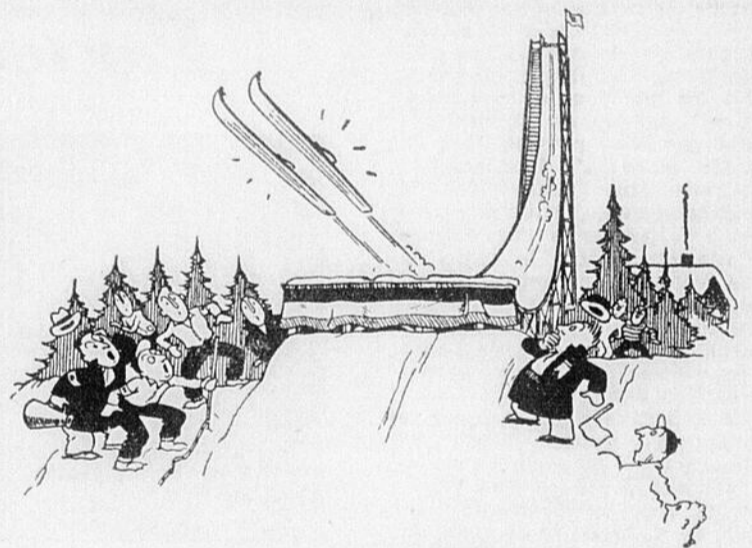
En visite:

MM. Ephrem et Edmond Bournival, à Montréal dernièrement.

Baptême:

Le 4 février fut baptisé: Marie, Louise, Jeannette, Andréa, enfant de M. et Mme Freddy Carbonneau, Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Gauthier (marchand-tailleur) oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Madeleine Auger, cousine.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

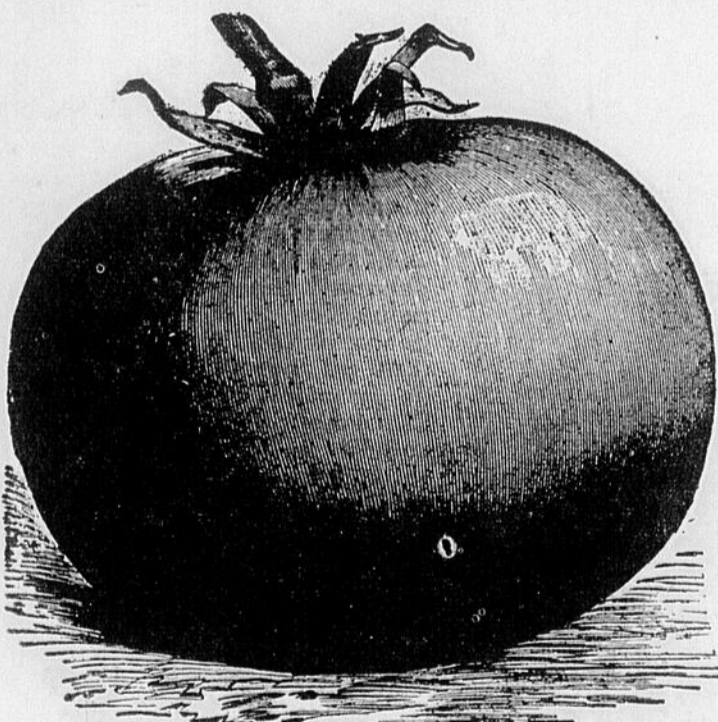
Dow

BIÈRE OLD STOCK



ESSAYEZ UNE DOW

lorsque vous êtes un peu las après une dure journée. Les habitués disent que la bière Dow Old Stock possède cette riche et pleine saveur qui satisfait. Commandez - en maintenant une caisse chez votre épicier.



JOHN BEAR SELECTION SPECIALE. Variété hâtive à fruits ronds, d'un rouge vif, chair ferme, contenant peu de graines, vignes excessivement vigoureuses et productives. La meilleure variété pour l'exportation ou conserve. Lb \$4.25, ¼ lb \$1.50, oz. 50c, ½ oz. 30c, pqt 10c.

Pour obtenir gratuitement un catalogue complet et illustré de 128 pages, s'adresser à:

La Semence Supérieure Inc.

410, Place Jacques-Cartier, Montréal, Qué.

Maskinongé

Liste des décès survenus à Maskinongé au cours de l'année 1937.

Le 14 janvier: — Anna Bérard, épouse d'Alphonse Boucher.

Le 23 janvier: — Mme Georges Allam.

Le 7 mars: — Rosa St-Cyr, fille d'Edouard St-Cyr et Rose-Anna Morin.

Le 24 mars: — M. Louise Bruneau, épouse de feu Isaïe Lafrenière.

Le 4 avril: — Joseph Patry, fils de Joseph Patry, et de Victoria Lafrenière.

Le 13 avril: — Louis Bergeron, époux d'Odina Guinard.

Le 13 avril: — Thérèse Cécile Guinard, fille de Donat Guinard et Parnell Héroux.

Le 20 avril: — Mme Vve J. Pichette.

Le 24 avril: — Marie-Anne Rinfret, épouse d'Antoine Lemyre.

Le 16 mai: — Joseph-Pierre Lemyre, fils d'Arthur Lemyre et Florida Bastien.

Le 30 mai: — Jeanne d'Arc Déziel, fille d'Onésime Déziel et de feu Marie Paquin.

Le 2 juin: — Georges Etienne Cartier, fils de Georges Cartier et d'Hermine Dupuis.

Le 8 juin: — Ovide Cartier, époux de feu C. Ratelle.

Le 26 juin: — Dominique Bastien, fils d'Emmer Bastien et d'Alice Baril.

Le 30 juin: — Honoré Patry, époux de feu Oliva Piché.

Le 30 juin: — Albina Bastien, épouse de feu Harry Ross.

Le 1 juillet: — Armand Deschênes, fils de Georges Deschênes.

Le 3 juillet: — Julie Lupien, épouse de feu Anhur Baril.

Le 13 juillet: — Jean Lessard, fils d'Arthur Lessard et d'Albina Massé.

Le 22 juillet: — Arthur Bélanger, époux de M. Anne Marchand.

Le 3 août: — Ernest Fusey, époux de Rose Anna Gagnon.

Le 17 août: — Aurélie St-Amand, épouse de Napoléon E. Clément.

Le 1 sept: — Aimé Bastien, fils de feu Cléophas Bastien et de feu Emma Fleury.

Le 3 sept: — Eva Bastien épouse de Joseph Lambert.

Le 11 sept: — Lucie St-Germain, épouse de Pierre Eustache Casaubon.

Le 14 octobre: — Harry Lacombe, époux de Marie Louise Gagnon.

Le 26 décembre: — Joseph-Antoine Millier, époux de Corinne Beauregard.

LISTE DES MARIAGES CELEBRES A MASKINONGE EN 1937

Le 2 janvier: — Maurice Bastien et Irène Bastien.

Le 4 janvier: — David Gaboury et Clorimthe Grenier.

Le 9 janvier: — Marc l'Heureux et Marie-Rose Dalcourt.

Le 30 janvier: — Emile Lessard et Simonne Coutu.

Le 24 avril: — Alphonse Lafrenière et Marie-Anne Lemyre.

Le 17 mai: — Donat Bérard et Solange Saucier.

Le 2 juin: — Charles-Edouard Bellemare et Marie-Anna Cloutier.

Le 16 juin: — Edouard Vanasse et Simonne Béllisle.

Le 10 juillet: — Roland Lemyre et Georgiana Lemyre.

Le 23 août: — Louis Georges Doyon et Germaine Carle.

Le 31 août: — Théodore Baril et Jeanne d'Arc Bastien.

Le 25 septembre: — Fernand Poirier et Lucie Trudel.

Le 20 octobre: — Thuriibe Lambert et Germaine Beaulieu.

Le 27 octobre: — Thomas Dupuis

HOMMES DEMANDES

Si vous êtes intéressé à joindre une Cie de grande envergure, écrivez-nous, aujourd'hui! Nos 200 produits garantis se vendent dans toutes les maisons. Meilleurs Prix. Clients répètent souvent. Cheval et voiture ou machine indispensable pour district rural. Vous payez comptant vos produits. Réussissez ou retournez stock pour crédit. Commission généreuse. Récompenses additionnelles. Pour plus d'informations, et catalogue gratis, sans engagement, écrivez FAMILIX, 570 St-Clément, Montréal.

et Evélina Ross.

Le 31 octobre: — Georges Albert Hubert et Véronique Bastien.

Le 27 décembre: — Alexandre Pellerin et Marie-Blanche Lévernoche.

Le 28 décembre: — René Paul Drainville et Madeleine Rinfret.

Le 29 décembre: — Emile Ross et Simonne Cartier.

Le 29 décembre: — Alcide Ross et Rachel Cartier.

* * *

Mlle Morin de Trois-Rivières a passé quelques jours au presbytère, où elle rendit visite à son frère M. l'abbé André Morin, vicaire en cette paroisse.

M. et Mme Joseph Masson, ainsi que leur fillelette Jeannette en visite dimanche dernier chez M. et Mme Napoléon de Carufel.

REUNION DE FAMILLE

C'est une ancienne et bien belle coutume de voir les familles se réunir. Ainsi, M. et Mme Joseph Olivier Bélantj réunissaient ces jours derniers un bon nombre de parents et d'amis. Outre M. et Mme Joseph Béland nous avons remarqué: M. et Mme Lucien Morin, M. et Mme Ferdinand Béland, M. Louis-Jules Béland, Mlle Thérèse Lebrun, M. Aimé Lebrun, Mlle Thérèse Béland, M. Frelidie Béland, Mlle Claire Dupuis, M. Léo Béland, Mlle Rachel Dupuis, M. Domatien St-Cyr, Mlle Marie-Rose Béland, Mlles Madeleine, Juliette et Clairette Béland, MM. Paul, Roger, Marcel et Maurice Béland, M. et Mme Paul Cournoyer, M. et Mme Honorat Paquin, Mme Edouard Lacombe, M. et Mme Joseph L. Lemyre, M. Paul Lemyre, M. et Mme Marcel Lemyre, M. et Mme Alcide Lemyre, M. et Mme Donat Guinard, M. et Mme Adrien Clément, M. et Mme Héliodore Dupuis, M. et Mme Théophile Béland, M. et Mme Alcide Dupuis, M. et Mme Arthur Lacombe, M. et Mme Hervé Trudel, M. Jean Vital Lemyre, Mlles Rita et Jeannine Lemyre.

Pendant la soirée il y eut danse et musique. Les violonistes étaient MM. Benoît Morin et Adélaré Lacombe, MM. Louis-Jules Béland et Gaston Dupuis, exécutèrent plusieurs morceaux de guitare.

Mlle Marie-Rose Béland servit un délicieux goûter au cours de la soirée. Les invités se séparèrent à une heure très avancée et remercièrent M. et Mme Béland pour leur cordiale hospitalité.

Ile Dupas

DECES

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Jacqueline Moreau, âgée de 14 ans, fille de M. et Mme Edouard Moreau de cette paroisse.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi à 9 heures. Elle était malade depuis plus d'un an. Nos sympathies à la famille.

SOIREE INTIME

Dimanche soir, M. et Mme Joseph Lemire recevaient à souper M. et Mme Jos. Barthe, M. et Mme Hercule Barthe, et pour la veillée sont venus les rejoindre M. et Mme Lucien Plante, M. et Mme Adrien Plante, M. et Mme Pierre Barthe, M. et Mme Maxime Moreau, M. et Mme J.-B. Valois, M. et Mme Albert Latour, Mlles Yvette, Béatrice et Aline Moreau, Mlles Laurette et Marie-Berthe McQuinny, M. Alfred McQuinny, MM. Jean-Donat, Gaston et Benoît Moreau, MM. Gérard Courchesne et J.-P. Sylvestre. Il y eut chant et musique et danse. Tous en garderont un bon souvenir, de même que de la tempête.

ON DIT QUE...

On dit que... Maurice G... n'a pas fait un bon voyage à St-Edmond.

On dit que... Gérard S... aime à se... décharger...

On dit que... Avila B. aime ça aller à St-C...

On dit que... P.-Emile... aime les patins de G...

On dit que... Isidore aime sa petite jambe.

Montréal

Mlle Gilberte Gagné, de la rue Fabre donnait dernièrement une soirée parmi lesquels on remarquait: Mlles Marie-Paule Laquerre, Flore Lanciault, Madeleine Bonin,

Thérèse Légaré, Simonne et Estelle Aubin, Lucille Robitaille, Gaby Brisson, Laurette Loni, Margot Gadbois, Marie-Paule Lachance, Yvette Paquin; MM. Emery Pelletier, Paul Morrissette, Fortunat Robitaille, Rolland Pelletier, Léopold Soucy, Adélaré Lemieux, René Ouimet, Gaston Plouffe, Bernard Légaré, Yves Perreault, Maurice Laquerre, Armand DuRuisseau, M. Vaillancourt. Il y eut chant, musique et danse. Tous se retirèrent à une heure avancée de la nuit, en gardant un joyeux souvenir de cette belle soirée. Un magnifique goûter fut servi au cours de la soirée.

Lachine

M. Damien Allard est entré à l'Hôpital St-Joseph de Lachine, où il a subi une opération pour un cas assez grave. L'opération fut bien réussie.

St-Gabriel

EVENEMENT SPORTIF

C'est dimanche 27 février courant, qu'aura lieu le Derby annuel de chiens: l'Association sportive locale fait tout en son possible pour donner à cet événement, le plus d'éclat et arriver au succès.

La course sera de 12 milles et très contestée puisqu'il y a déjà quarante atelages au programme.

Corrigeons-nous !

Officier à... (un jeu)

Officier à... (un jeu) est une expression fautive. Officier ne se dit proprement que dans le sens de célébrer l'office divin.

Il faut remplacer ce verbe par présider, présider à, diriger, ouvrir, suivant l'idée que l'on veut exprimer.

Officier à table signifie boire et manger largement.

Au point de vue

L'ellipse de la préposition de n'est pas permise dans la locution au point de vue de.

Ne disons donc pas au point de vue affaires, mais au point de vue des affaires.

A date:

A date, traduction de on date et de to date, est un anglicisme. On date doit se dire jusqu'à présent, à jour.

A date du, traduction de to date of, est un anglicisme. Il faut dire à la date du.

Etre censé, être supposé

Dans les phrases suivantes: il est censé venir, vous êtes supposé être là, les expressions censé, supposé sont fautives. Elles veulent exprimer l'idée de devoir, tandis qu'elles signifient littéralement réputé, présumé: il est réputé venir, vous êtes présumé être là. Disons donc: Il doit venir; vous devez être là.

La Société du Parler français au Canada s'efforcera de répondre par la voix des journaux aux questions de linguistique qu'on lui posera.

Congrès des Jardiniers Maraîchers

L'assemblée annuelle de la Société des Jardiniers-maraîchers de la province de Québec est annoncée pour les 10 et 11 mars à Montréal.

On nous affirme que les séances offriront un intérêt tout particulier. Ainsi, pour la première fois, le programme comporte une réunion conjointe des cultivateurs-maraîchers et des marchands de fruits et légumes de la métropole. Les officiers de l'Association des marchands détaillants seront également invités à rencontrer les producteurs. Il n'y a pas de doute que ce premier contact entre groupes aussi intimement liés au progrès du commerce fournira à chacun l'occasion d'échanger des idées et de formuler des projets visant à assurer une distribution plus rationnelle des produits agricoles sur nos marchés.

On sait que la section des Marchés, récemment organisée au service de l'Horticulture, se propose d'agir comme agent informateur auprès des producteurs, distributeurs et détaillants. Cette liaison très opportune entre groupements liés à des intérêts pratiquement communs a manqué jusqu'à présent. Bien que nous ne prétendions pas la présenter comme une panacée à tous les maux, on peut déduire que cette intervention d'un organisme totalement désintéressé est des mieux disposées à servir et qu'elle est appelée à améliorer notablement les conditions actuelles du commerce des fruits et légumes.

Tous les cultivateurs-maraîchers sont invités à se donner rendez-vous à Montréal les 10 et 11 mars.



L'air pur est essentiel à la santé! Servez-vous de l'Aero-Vent pour garder votre cuisine fraîche et confortable; il chasse les odeurs de cuisson désagréables et attire à l'intérieur un air pur et vivifiant.

L'Aero-Vent renouvelle l'air d'une pièce sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir portes et fenêtres et de s'exposer aux courants d'air. Il offre une méthode simple mais très efficace d'aérer les cuisines, bureaux et appartements.

L'Aero-Vent fonctionne à l'électricité, mais il ne consomme pas plus d'énergie qu'une lampe de 60 watts. Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous à notre bureau local.

AVEC l'Aero-Vent

S'obtient pour s'adapter aux fenêtres de 17" à 63". Peut s'installer dans les vastes ou dans la partie inférieure ou supérieure d'une fenêtre. Les panneaux sont faciles à poser et peuvent être changés d'une fenêtre à l'autre.

THE Shawinigan WATER & POWER COMPANY

Grande Journée...

(suite de la page 3)

Vous avez servi comme modèle aux autres paroisses du comté de Maskinongé.

Je dois donc des félicitations à tous ceux qui ont contribué à son succès. Vous êtes des coopérateurs et je dois vous avouer que je suis heureux de le constater.

Vous avez dans M. Roberge un bon fabricant et ceci est à votre honneur. M. Roberge a prouvé que si on lui apportait de la bonne crème il pouvait faire du bon beurre. Je félicite donc M. Roberge.

Je souhaite en terminant que chaque actionnaire amène à la Société un de ses amis, et ainsi vous verrez grossir davantage, ce qui est votre oeuvre.

Après ces quelques discours, un vote de remerciement est proposé en l'honneur du Secrétaire, M. le notaire J.E. Langlois, vote proposé par M. Eddy Vermette, qui reçut l'approbation unanime de l'assemblée, prouvant par là l'admiration qu'ils portent au dévoué secrétaire pour son inlassable

dévouement. Certes le notaire Langlois mérite une mention honorable, car nous voyons rarement un secrétaire d'une Société quelconque donner le meilleur de lui-même. Le notaire Langlois ne ménage ni son temps ni ses conseils à cette Société, bien souvent, après ses heures de bureaux, nous l'avons vu prêter main forte au fabricant M. Roberge et que d'autres preuves encore de son dévouement.

L'auteur de ce reportage en sait quelque chose. Le notaire Langlois mérite cette mention et nous sommes heureux de le féliciter.

Des votes de remerciements ont été adressés par l'assemblée en faveur de: 1er M. Paul Caron, membre de l'assemblée législative. 2e. Albert Belzil, Inspecteur des produits laitiers. 3e. à la Coopérative Fédérée de Québec. 4e. A la Coopérative Canadienne du Bétail Ltée. 5e A messieurs J. E. Roy, Rolland Brassard, J. Couture, agronomes. 6e. Tous les employés et officiers de la Société. 7e. Du Journal "ECHO de St-Justin" et de son représentant à l'assemblée M. Bernard Bourgeois.

La séance est ensuite ajournée sine die.

Bernard BOURGEOIS.

Bilan de la Société Coopérative Agricole de Saint-Justin

au 31 décembre 1937.

Fait par: Raymond Ferron, Vérifié par: Jacques Tousignant.

ACTIF:		
Courant:		
Argent en banque	\$ 819.69	
Comptes recevables	537.62	\$ 1,357.31
Immobilisé:		
Bâtisses et terrain	\$ 4,321.77	
Briquetage, Galerie et pompage	488.49	
	\$4,810.26	
Moins dépréciation	400.00	4,410.26
Outils et machinerie	3,261.36	
Pasteur, Bouill. et Lu.	2,369.03	
	5,630.39	
Réparations à l'outillage	89.25	
	5,719.64	
Vente machinerie	650.24	
	5,069.40	
Moins dépréciation	865.56	4,203.84
	2,090.00	
Ameublement	188.97	
	2,278.97	
Moins octroi du Ministère	522.50	1,756.47
		10,370.57
Placements:		
Dépôt Shawinigan W.P.	9.91	
Capital ord. Coop. Féd.	290.00	299.91
Dépenses différées:		
Beurrerie	182.22	182.22
Total de l'actif:		\$12,210.01
PASSIF:		
Courant:		
Comptes payables	1,179.54	
Emprunts	3,900.00	5,079.54
Capital:		
Ordinaire payé	2,865.00	
Privilégié	88.20	
		2,953.20
Total du passif:		\$ 8,032.74
SURPLUS:		
Surplus au 31 décembre 1936	1,677.77	
Réserve générale sur profits de 1937	1,000.00	
Balance profits, (1937)	1,499.50	
		4,177.27
		12,210.01

BEURRERIE

OPERATION DU 1er JANVIER 1937 au 1er JANVIER 1938.

VENTES:		
Beurre, plus vente inv. 1936	53,223.19	
Animaux vivants	16,677.75	
Engrais Chimiques et moulées	1,284.09	
Divers	549.41	
Total des ventes:		\$71,734.44
ACHATS:		
Crème	46,941.01	
Animaux vivants	16,667.75	
Engrais chimiques et moulées	1,256.13	
Divers	549.41	
Total des achats:	\$65,414.30	\$65,414.30
Profit brut:		\$ 6,320.14
DÉPENSES:		
Frais directs		
Salaires	817.94	
Transport Général	52.55	
Electricité	169.49	
Bois	167.00	
Glace	85.05	
Matériaux de Fabrication	903.81	

Fret et Express	1.36
Transport de crème	602.23
Eau	12.50
	2,811.92
Frais d'administration:	
Salaires du secrétaire	200.00
Salaires divers	4.00
Intérêts et Escomptes	211.85
Papeterie Beurrerie et timbres	267.14
Assurances	204.50
Taxes	22.14
Réparations et entretien	204.90
Divers	68.37
Dépréciation Bâtisses	200.00
Dépréciation Machinerie	400.00
	1,782.90
Total des dépenses:	4,594.82
Moins dépenses différées	182.22
Dépenses de l'année	\$4,412.60
	4,412.60
Profit net:	\$1,907.54

AUTRES RECETTES:

Ristourne Coop. Fédérée		
214 sacs moulées bal. à	.10	21.40
Engrais chimiques	429.56	
Semences	102.30 (531.86-3%)	15.96
		37.36
		1,944.90

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE SAINT-JUSTIN

Rapport de Fabrication des produits laitiers effectué du 1er janvier 1937 au 31 décembre 1937.

Quantité de lait reçu	25,413
Quantité de crème reçue	525,426
Quantité gras lait et crème	164,304
Quantité de beurre fabriqué	204,603
Rendement moyen	124.85
Valeur totale de la vente Beurre	\$ 52,583.76
Prix moyen de vente par lb de beurre	\$.25.89
Valeur totale remise aux producteurs	\$ 46,941.01
Prix moyen remis par lb de gras	.28.57

CLASSIFICATION DES PRODUITS FABRIQUÉS

No. 1 40-93 971 Boites 56/	54,376 Lbs	.26.57%	Fab totale
No. 1 39-92 1900 Boites 56/	106,400 Lbs	.52 %	Fab totale
No. 2 52 Boites	2,912 Lbs	.00.98%	Fab totale
Sans Classification détail	40,915 Lbs	.20.45%	Fab totale
Total	204,603		

SECTION DES ANIMAUX VIVANTS

Animaux expédiés durant l'année 1937.

		Classification des Porcs	
Porcs	781		
Moutons	259	Choix (select)	316
Veaux	98	Bacons	291
Bêtes à corne	4	De boucherie	75
		Légers	27
		Lourds	25
Têtes	1142	Truies	45
		Blessés	1
			781

CHIFFRES D'AFFAIRES

Total des ventes

Vente de Beurre	53,223.19
Animaux vivants	16,677.75
Engrais chimiques et moulées	1,284.09
Divers	549.41
Ventes d'effets d'incubation	4,010.06
Total des ventes	75,744.50

La vie coopérative

On a, par le passé, tant et tant parlé de la situation financière de la Coopérative Fédérée de Québec que l'on sera certainement intéressé de connaître les nouvelles les plus récentes à ce sujet. Je me permets donc de citer ici quelques passages des remarques de M. Desmarais à l'assemblée générale annuelle de la Fédérée:—

«Vous avez sans doute entendu dire qu'une enquête avait été faite à la Coopérative Fédérée par le Ministère de l'Agriculture. Comme toutes sortes de rumeurs ont circulé dans le public, je crois de mon devoir de vous donner quelques renseignements à propos de l'origine de l'enquête et des conclusions que nous pouvons en tirer:—

Au début de janvier 1937, au cours d'une entrevue que j'avais avec l'honorable Premier Ministre de la Province et de l'Hon. Ministre de l'Agriculture, ce dernier nous a fait

part de son désir de nommer un Comité chargé de:—"faire rapport au département sur les mesures que vous croiriez nécessaires pour amener le bon fonctionnement de cette entreprise et, surtout, l'union nécessaire entre tous les groupes de cultivateurs de la Province de Québec, dans le but de développer autant que possible la Coopération, pour le plus grand bien de l'Agriculture".

Pour faciliter le travail de ce Comité, j'ai cru bien faire en suggérant à l'Hon. Premier Ministre de nommer des auditeurs de son choix qui auraient pour mission d'établir une fois pour toutes la situation financière de la Coopérative. J'étais convaincu que cette enquête démontrerait d'une manière non équivoque à ceux qui jusqu'à présent ont craint de se joindre à nous sous prétexte qu'ils seraient appelés à payer les vieilles dettes de la Coopérative, que leur crainte n'était nullement fondée et que les états financiers que nous avons produits depuis sa réorganisation, c'est-à-dire depuis 1930, étaient exacts. L'Hon. Premier Ministre a trouvé ma suggestion acceptable et la firme René de Cotret, Ferron et Cie, comptables licenciés fut chargée de faire cette enquête.

L'enquête entreprise par MM. René de Cotret, Ferron & Cie commença en mai dernier pour se terminer à la fin de décembre. Une copie du rapport nous est parvenue vers la mi-janvier 1938. Elle confirme tout ce que nous avons pu vous dire concernant notre situation financière et coupera court à tous les racontars qui ont été colportés sur le compte de la Coopérative Fédérée.

Les vérificateurs ont commencé par établir la situation financière de la Coopérative Fédérée au moment de sa réorganisation, c'est-à-dire au 1er janvier 1930. A partir de cette date, ils ont refait eux-mêmes les bilans de chacune des années 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936 et 1937 au 30 juin. En refaisant ces bilans, ils ont établi toutes les réserves qu'ils jugeaient nécessaires vis-à-vis des Mauvais Comptes, et des Dépréciations Immeubles, Machineries, Outillage, etc. Quel a été le résultat?

A l'item "Mauvais Comptes", nos réserves étaient de \$50,725.74 et la réserve établie par les vérificateurs est de \$51,027.31, soit une différence de \$301.57 de plus que nous pour une période de sept ans.

A l'item Réserves pour Dépréciations immeubles, machineries, outillages, etc., les nôtres étaient de \$273,254.53, les leurs de \$274,052.18, soit \$797.65 de plus que nous.

Ces altérations faites, leur dernier bilan, celui du 1er janvier 1937 au 30 juin 1937 corrige nos profits accumulés d'un MONTANT DE \$11.08, c'est à dire que les enquêteurs nous adordent \$11.08 (de plus que le montant établi par NOTRE PROPRE BILAN, à la même date. Si nous avions fait erreur dans nos chiffres, cette erreur, pendant une période de sept ans S'ELEVE A \$11.08."

La semaine prochaine, nous verrons ensemble les conclusions que tirait M. Desmarais de cette enquête.

Alfred SAVOIE.

CULTURES MARAÎCHÈRES 1937

Québec, P. Q., 14 février 1938.

Le Bureau des Statistiques, Section agricole, publie aujourd'hui l'estimation finale de l'étendue, de la récolte et de la valeur des cultures maraîchères pour fins commerciales (marché ou mise en conserves) dans la province de Québec, en 1937.

Le présent rapport a trait à toutes les cultures maraîchères (autres que les jardins de famille) qu'elles soient pratiquées sur les fermes ou dans les districts urbains.

La superficie occupée par ces cultures est estimée à 46,730 acres en 1937, comparativement à 44,740 acres en 1936, soit une augmentation de 4.4%. La valeur de la récolte est estimée à \$7,708,000 en 1937, comparativement à \$7,187,000 en 1936, soit une augmentation de 7.2%.

Rodolphe Masson

Menuisier

Portes et chassiss, meubles, chaloupes, etc.

Spécialité: Rembourrage d'ameublements de salon.

MASKINONGE, QUE.
Rue St-Charles,

LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DE ST-JUSTIN

par son COUVOIR A LOUISEVILLE

offre aux aviculteurs de la région,

DES POUSSINS DE TOUTES PREMIERE QUALITE.

Coqs enregistrés R.O.P. ou descendants 40% poules d'un an.

OEUFS de 24 onces la douzaine et plus; incubé.

EPREUVE DU SANG, SELECTION.

Rien n'a été épargné.

P. ROCK barré. LEGHORN blanches.

Livraison à partir du 8 février.

Cotations sur demande.

SERVICE RAPIDE ET COURTOIS.

COUVOIR LOUISEVILLE,

J. Roland Brassard, Secrétaire.

NOUVELLES LOCALES

Prochain mariage.

On annonce pour le 23 fév. le mariage de Mlle Léonida Bellemare, fille de M. et Mme Victor Bellemare de cette paroisse à M. Lorenzo St-Yves, fils de M. et Mme Jean-Baptiste St-Yves de Louiseville.

Départ. —

M. Wilfrid Lefebvre (dit janvier) vient de nous quitter pour aller demeurer à l'Hospice des Soeurs de la Providence à Ste-Ursule.

Divers. —

On est à faire des réparations à l'intérieur du presbytère à la suite d'une réunion des marguilliers tenue à l'issue de la grand'messe, dimanche dernier.

M. Alcide Bournival de Shawinigan est venu passer la fin de semaine à St-Justin.

On nous informe que l'état de santé de M. Raphaël Paquette, qui est à l'Hôpital de Verdun depuis quelques semaines, n'est pas du tout satisfaisant.

M. Joseph Gagnon de Maskinongé était de passage à St-Justin, vendredi dernier

M. William Gagné est allé

passer la fin de semaine à Montréal.

M. et Mme-Georges Barrette, leur fils Georges-Etienne ainsi que Mlle Thérèse Michaud de St-Barthélemi de passage à St-Justin, mercredi.

M. Robert Vézina est allé passer la fin de semaine dans sa famille à Montréal.

Mlles Claire, Yvette et Alice Bellemare ainsi que leur frère René-Paul de Ste-Ursule en visite dimanche dernier chez M. Paul Baril.

M. Ernest Gagné de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

M. Denis Baril de Montréal rendait visite à son père M. Pierre Baril dimanche dernier.

Mlle Irène Massé de St-Barthélemi était à St-Justin la semaine dernière chez M. Liguori Alarie.

M. Antoine Lupien, M. et Mme Jérémie Trudel, M. et Mme Aimé Lemire, M. et Mme Alphonse Dupuis, Mme Augustin Cloutier, tous de Maskinongé étaient les invités de M. et

Mme Charles Edouard Bellemare dimanche dernier.

Mme Emilien Demers de Terrebonne est venue passer quelques jours chez sa soeur Mme Charles-Edouard Bellemare.

MORT DE M. EPHREM SAUCIER A MASKINONGE

Il fut meunier au même moulin durant 54 ans.

Mardi soir, le 15 février, est décédé à Maskinongé à l'âge de 70 ans et 9 mois, M. Ephrem Saucier, avantageusement connu dans tout le comté, puisqu'il desservit cette région comme meunier au même moulin durant 54 ans. Ce moulin appartenant aujourd'hui à Mme F.-X.-A. Bélanger.

Monsieur Saucier laisse dans le deuil: son épouse née Marie Béland, une fille Rose et un fils Freddy. Ses funérailles auront lieu en l'église paroissiale de Maskinongé, vendredi, le 18 courant à 9hrs a.m. L'Echo de Saint-Justin offre à la famille éprouvée ses plus sincères sympathies.

Une Oeuvre de M. Léon Gérin.

M. Léon Gérin, le grand sociologue, ancien président de la Société Royale du Canada, vient de publier aux Editions A.C.F. le premier volume de ses remarquables travaux. Son volume s'intitule "Le type économique et social des Canadiens", et renferme l'étude approfondie de la paroisse agricole de Saint-Justin.

Nous avons l'assurance que tous accueilleront avec enthousiasme ce grand ouvrage d'un fils de notre région.

La vie coopérative

(suite de la page 2)

Table listing prices for various agricultural products like Extra Lourd, Truies, VEAUX DE LAIT, VEAUX DE CHAMP, AGNEAUX, MOUTONS, VACHES, TAURES, TAUREAUX, BOUVILLONS.

Prix de Remise

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, 130, rue ST-PAUL EST, MONTREAL

Semaine finissant le 12 février 1938

Table listing prices for POULES VIVANTES (A-5 lbs et plus, B-4 lbs jusqu'à 5 lbs, C-3 lbs jusqu'à 4 lbs) and COQS.

Table listing prices for POULETS VIVANTS (à rôtir) sélectionnés (A-5 lbs et plus, B-4 lbs jusqu'à 5 lbs, C-3 lbs jusqu'à 4 lbs).

Table listing prices for POULETS ABATTUS (engraissés au lait) (A-6 lbs et plus, A-5 lbs jusqu'à 6 lbs, A-4 lbs jusqu'à 5 lbs, B-6 lbs et plus, B-5 lbs jusqu'à 6 lbs, B-4 lbs jusqu'à 5 lbs).

Table listing prices for POULETS ABATTUS (sélectionnés) (A-6 lbs et plus, A-5 lbs jusqu'à 6 lbs, A-4 lbs jusqu'à 5 lbs, B-6 lbs et plus, B-5 lbs jusqu'à 6 lbs, B-4 lbs jusqu'à 5 lbs, C-6 lbs et plus, C-5 lbs jusqu'à 6 lbs, C-4 lbs jusqu'à 5 lbs, C-3 lbs jusqu'à 4 lbs).

Table listing prices for OEUFs (A-Gros, A-Moyens, A-Poulettes, B, C).

Table listing prices for VEAUX ABATTUS (engraissés au lait) (Bons, Moyens, Communs).

Table listing prices for POULES ABATTUES (sélectionnées) (Spécial 5 lbs et plus, A-5 lbs et plus, A-4 lbs jusqu'à 5 lbs, A-3 lbs jusqu'à 4 lbs, B-5 lbs et plus, B-4 lbs jusqu'à 5 lbs, B-3 lbs jusqu'à 4 lbs, C-5 lbs et plus, C-4 lbs jusqu'à 5 lbs, C-3 lbs jusqu'à 4 lbs).

Table listing prices for JEUNES DINDES ABATTUES (A, B, C).

Table listing prices for OIES ABATTUES (A, B, C).

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

CANADIEN NATIONAL

Heure des trains à St-Justin.

(Tous les jours.) Pour Montréal . . . 7.56 a.m. Pour Rivière à Pierre 8.36 p.m. (Dimanche excepté) Pour Montréal . . . 2.34 p.m. Pour Québec . . . 11.36 a.m.

PACIFIQUE CANADIEN

Heure des trains à Maskinongé

(Tous les jours) Pour Montréal . . . 3.46 a.m. Pour Montréal . . . 9.59 a.m. Pour Québec . . . 2.56 a.m. (laisse descendre seulement). Pour Québec . . . 9.25 a.m. (Dimanche excepté) Pour Montréal . . . 6.38 p.m. Pour Québec . . . 7.08 p.m.

Pour vos achats et réparations de moulins àoudre veuillez donc vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

S. DESCOTEAUX Gérant Singer Sewing Machine Co 509 rue des Forges, Tél. 394. TROIS-RIVIERES, P. Q. CAMILLE TOUSIGNANT Représentant pour le comté de Maskinongé LOUISEVILLE, P. Q.

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 8 FEVRIER 1938 INCLUSIVEMENT.

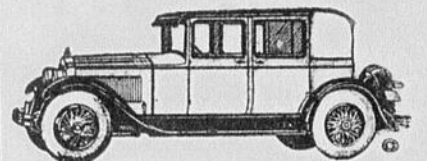
MONTREAL ET SUCCURSALE QUEBEC

BEURRE (Fraîs)

Table listing prices for No. 1. Pasteurisé, No. 1. non pasteurisé, No. 2.

TRES IMPORTANT: — Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

TAXI



Nap. S. de Carufel & FILS

Autos et voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. — Voyages à longue distance. Service rapide — Jour et Nuit. Tél. 29 — MASKINONGE, Qué.

Salon de Coiffure HOLLYWOOD

SPECIALITE: Permanent sans fil.

Tous genres de coiffure, manucure etc. Une visite à notre salon de Beauté mesdames vous convaincra.

Mlle Evelyn Sawyer Maskinongé, Qué.

Hon. Sénateur Chs Bourgeois, O. R. Gustave Poisson, B. A. LLL.

Bourgeois, Poisson & Heaton

avocats Edifice Amcan LES TROIS-RIVIERES Hamilton Heaton, B. A. LL. B. — Bureau les samedis et dimanches chez le Notaire Coutu. LOUISEVILLE, P. Q.

LE SALVIFLORE

Le Salviflore est un tonique contre les maux de tête, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est un remède recommandable que chaque famille doit avoir constamment sous la main. Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces. Mme Louis ALARIE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

Pour Vos Enseignes

voyez Raymond Lagloire Lettreur Tél. 35W, Maskinongé, P. Q. Tous mes travaux sont faits avec la peinture "SHERWIN WILLIAMS"

Tél. Bell: 197-822

RICHARD LESSARD, B.C.L. NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection. STE-URSULE, Comté Maskinongé.

JOSEPH MERCURE

MARCHAND DE NOUVEAUTES Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés. ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Théâtre "Parisien"

Semaine du 21 Fév. 1938.

Lundi, Mardi, Mercredi, 1 représentation à 7.30 heures.

Le célèbre chanteur Gigli dans

FORGET ME NOT

aussi

CAFE METROPOLE

Attractions Supplémentaires

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, 2 représentations à 7.30 heures.

Pierre Richard Willm dans

AU SERVICE DU TZAR.

Comédie et Actualités.

Représentation spéciale tous les dimanches à 3 hrs p.m.

Admission: 25 Sous

LOUISEVILLE, QUE.

La Semaine Parlementaire

(Communiqué de l'Union Nationale)

Tous les séjours de la semaine dernière, à l'Assemblée Législative, ont encore été consacrés au débat sur l'adresse. Il n'y eut pratiquement pas de discussion. Il n'y eut pas, non plus d'incidents remarquables. La Chambre a écouté des discours. Les orateurs de la semaine ont d'abord été M. Cléophas Bastien, député de Berthier, pour le parti libéral, et M. le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre, pour le parti dissident. Deux ministériels prirent ensuite la parole: M. Auguste Boyer (Chateauguay) et M. Maurice Pelletier (Lotbinière). Puis un autre libéral prit la parole: M. Charles Delagrave, député de Québec-Ouest, à qui M. Maurice Tellier, député de Montcalm, donna la réplique, au nom de l'Union Nationale. Au début de cette semaine, il y eut encore quelques discours, puis l'adresse fut votée. Le gouvernement a déjà commencé à présenter ses bills. Dès la semaine prochaine, donc, nous donnerons des analyses détaillées des lois votées en Chambre.

DIX MILLIONS AU CREDIT AGRICOLE:—

La loi portant à 25 millions l'octroi du crédit agricole a été votée la semaine dernière par le Conseil Législatif, où elle a rencontré l'unanimité. On se souvient que le seul débat soulevé à l'Assemblée Législative avait porté sur l'urgence de cette mesure, le gouvernement ayant décidé de la présenter avant le vote de l'adresse. Au conseil, cette question ne se soulevait pas, puisque l'adresse avait déjà été votée la semaine précédente, dès l'ouverture de la session. Jeudi dernier, le Lieutenant Gouverneur a sanctionné la loi, et elle est entrée en vigueur immédiatement.

Les Chambres avaient déjà voté quinze millions, au cours des deux sessions précédentes, pour le crédit agricole. Cette fois, elles ont voté un nouvel octroi de dix millions.

M. DUPLISSIS DANS BAGOT:—

Le Premier Ministre s'est rendu à Acton Vale, dimanche, où il a pris la parole à un grand rassemblement du Dr Philippe Adam, candidat de l'Union Nationale dans le comté de Bagot, où une nouvelle élection a été rendue nécessaire par la contestation et l'annulation de l'élection de M. Cyrille Dumaine, libéral. L'honorable M. Maurice Duplessis était accompagné de plusieurs députés et de quatre de ses collègues: l'hon. M. Onésime Gagnon, ministre des Mines et Pêcheries, l'hon. M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, l'hon. Dr Albiny Paquette, secrétaire provincial et ministre de la Santé, et l'hon. M. Joseph Bilodeau, ministre du Commerce et de l'Industrie.

En se rendant à Bagot, le Premier Ministre et ses collègues se sont arrêtés à St-Hyacinthe. Ils se sont rendus à l'hôpital où se trouvent encore plusieurs victimes du sinistre du collège St-Charles. Le Premier Ministre et les membres du gouvernement ont rendu visite aux malades et ils ont réitéré leurs condoléances aux autorités du collège de même qu'à Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe.

L'ORDONNANCE No. 4:—

L'ordonnance No. 4 de l'Office des Salaires Raisonables, qui devait rentrer en vigueur le 15 février, ne sera appliquée que dans quelques semaines, a déclaré M. le Juge Ferdinand Roy, président de l'Office. On sait que cette ordonnance fixe des salaires minimums pour tous les salariés de la province. Comme les membres de l'Office avaient demandé à ceux qui voulaient faire des suggestions de le faire par écrit, ils ont reçu une quantité considérable de mémoires et de lettres. Ils veulent prendre connaissance de toutes ces suggestions avant de décréter l'entrée en vigueur de l'ordonnance, qu'ils modifieront dans les détails.

L'hon. M. Duplessis a fait la déclaration suivante à ce sujet:

"Depuis la publication de l'ordonnance, de nombreuses représentations se rapportant à des problèmes complexes ont été faites. Il vaut mieux prendre le temps nécessaire pour étudier les objections et les représentations, et rendre justice à tous. Le gouvernement est bien décidé à ce que les ouvriers soient traités avec justice et une large justice. Il est décidé à prendre les mesures nécessaires pour empêcher

certaines employeurs d'augmenter le nombre des chômeurs alors que le gouvernement fait tout en son pouvoir pour le diminuer. C'est encore par la coopération chrétienne et, parant, de bonne foi, que ces problèmes peuvent être le mieux résolus. Le gouvernement de la province de Québec a été le premier à passer une loi semblable pour faire respecter les droits des ouvriers. La loi sera appliquée et le gouvernement verra à la faire respecter".

LA PRODUCTION DES MINES:—

La production des minéraux et des métaux dans la province de Québec marque une augmentation considérable du premier janvier au 30 juin 1937, comparativement à la période correspondante de 1936. Il en est dans un récent rapport officiel du service des mines.

Pendant les six premiers mois de 1937, la production des métaux a été de \$17,694,653, tandis que pour la même période de l'année précédente, elle avait été de \$14,664,110.

INGENIEURS DE LA VOIRIE:—

Les ingénieurs de la Voirie ont tenu un important congrès au Parlement, la semaine dernière. Ils ont étudié plusieurs questions techniques, et le ministre, l'hon. M. J.-F. Leduc, leur a exposé le plan qu'il entend développer. A l'ouverture du congrès, l'hon. M. Duplessis a rendu visite aux ingénieurs. Dans son allocution, il a déclaré que le gouvernement allait bientôt reviser les salaires des employés civils afin de rendre justice à tous.

La colonne de beauté
dirigée par
Cousine Blanche
Diplômée de l'Université de Beauté
de Paris



POUR AVOIR UNE BELLE PEAU

La beauté de la peau contribue d'une manière si étonnante à l'esthétique générale, que beaucoup de femmes qui passent pour très jolies, n'ont souvent d'autre avantage que celui d'une belle peau.

Un épiderme fin, doux au toucher, de couleur mate et laiteuse, relevé en certains endroits par une légère touche d'incarnat — voilà ce qui constitue une belle peau.

Théoriquement, la peau doit donc être douce, blanche et fine — malheureusement, diverses causes, tant intérieures qu'extérieures, contribuent journellement à lui enlever ces qualités.

Je ne répéterai jamais assez que la peau reflète l'état de l'estomac et que pour avoir une belle peau, il faut avant tout libérer l'organisme des débris de la digestion. Je conseille à cet effet de prendre, chaque matin au lever, un grand verre d'eau dans lequel on aura fait dissoudre une cuillerée à thé de sels de fruits — en anglais, fruit salts — qu'on peut se procurer dans n'importe quelle bonne pharmacie, puisqu'il en existe des centaines de marques. Il ne faut pas cependant, confondre les sels de fruits avec les sels d'Epsom (ou, comme on les appelle ici, les "sels à médecine") qui constituent un purgatif violent. Les sels de fruits ne sont qu'un laxatif léger, suffisant à occasionner au moins une bonne évacuation par jour. Croyez-moi, cousines, l'observance stricte de cette habitude constitue la meilleure assurance d'avoir une peau belle et saine, libre de "boutons" et autres petits défauts enlaidissants.

En dehors des troubles internes, il est des causes extérieures dont l'action s'exerce d'une manière continue sur la beauté de la peau, quelle altère lentement d'abord et finit par détruire, comme l'eau qui tombe goutte à goutte parvient à percer le rocher le plus dur.

Les principales de ces causes sont l'air, la température et la lumière. Sous leurs attaques, les joues délicieusement rosées prennent une couleur de brique, le nez se couperose, un visage aux blancheurs liliales se pigmente de points roux comme un œuf de Binde, ou bien adopte le ton du fromage, et le satin des bras devenu épais et rugueux, n'offre plus au contact que l'impression d'une râpe à muscade.

On défend sa peau contre les atteintes portées à la beauté physique par les crèmes — surtout celles qui sont à base de vitamines "F" — quand il s'agit de peaux sèches ou normales. Par contre, s'il s'agit de peaux grasses et huileuses, on doit faire usage de crèmes citronnées. Ces dernières ont également pour effet de blanchir la peau.

Jamais, au grand jamais, on ne doit sortir sans avoir au préalable couvert la peau de son visage et de ses mains d'une mince couche protectrice de cold cream, qui tend en même temps à faciliter l'adhérence

de la poudre de riz.

Ces soins, je les recommande, non au nom de la coquetterie, mais de l'hygiène et de la santé! J'ajouterais que la fraîcheur du teint ne doit plus être le privilège exclusif de la jeunesse. On doit, surtout si l'on avance en âge, se préserver de la dérépitude, payer aux disgrâces physiques, réparer les conséquences des petites misères qu'entraîne l'âge. Je n'insisterai pas davantage aujourd'hui, mais je reviendrai prochainement sur ce sujet, car il est trop étendu pour être traité dans une seule chronique comme celle-ci.

Si vous désirez vous renseigner davantage, pourquoi ne pas demander mon feuillet sur les soins du visage? Il vous sera adressé sur demande accompagnée d'un timbre, pour couvrir les frais de poste.

CONSULTEZ-MOI PAR LETTRE MES CONSEILS SONT GRATUITS ET DESINTERESSES

J'ai publié toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; enlèvement des poils follets; développement, raffermissement ou amaigrissement du buste, la maigreur, l'excès de graisse, les poids et mesures normales, etc. Ces feuillets ne sont pas des annonces. Ils ne comportent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lesquels (ou lequel) de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de 3c pour chaque feuillet désiré, lesquels vous seront envoyés dans une enveloppe cachetée, discrète, qui ne révèle pas leur origine.

Adressez simplement vos lettres à "COUSINE BLANCHE", 197 ouest, rue St-Catherine, Montréal.

Cousine BLANCHE.

Ligue de sécurité

C'est à St-Hyacinthe qu'aura lieu le 15 mars prochain le deuxième congrès régional de 1938, sous les auspices de l'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail, ont annoncé hier les directeurs de cet organisme. Les 70 firmes qui sont en opération dans la région de St-Hyacinthe seront invitées à déléguer des représentants à ce congrès, organisé d'après les mêmes lignes que celui qui fut tenu à Farnham le 10 février. L'inauguration du congrès de St-Hyacinthe se fera sous la forme habituelle d'une assemblée-déjeuner qui réunira les patrons et contremaîtres. Le soir, un rassemblement ouvrier pour les travailleurs du district suivra immédiatement le dîner-causerie de six heures.

Conjointement avec la tenue de ce congrès, des représentants de la ligue de sécurité de la province de Québec paieront une visite aux brigades de sécurité des différentes écoles de cette ville, afin de se rendre compte du travail qu'elles accom-

"Pas demain ni le jour suivant ... mais DÈS MAINTENANT!"



Henri Lebon souligne le fait qu'il ne veut pas de retard, mais se propose d'obtenir une réponse immédiate, par interurbain. Aussi demande-t-il à l'instant la communication, et des négociations qui auraient pu traîner des jours sont promptement menées à bonne fin. Comme le dit très bien Henri Lebon: "Par téléphone interurbain, point de fausse interprétation. Le service donne des résultats. Le coût? Un pourcentage minime de nos frais d'exploitation, bien que nous l'utilisons si souvent!"



Les réductions du tarif téléphonique—urbain et interurbain—au cours de 1935, 36 et 37, ont épargné annuellement près d'un million de dollars aux usagers du Québec et de l'Ontario.

plissent et de tenir, de concert avec le département des incendies, des exercices d'évacuation en cas de feu, pour écoliers. D'intéressantes causeries seront prononcées au cours de la journée du 15 mars par d'éminents orateurs.

Malgré l'intensité des efforts que

fournit l'association de Québec afin de réduire le nombre des accidents dans l'industrie, les statistiques de 1937 accusent une augmentation de 23,082 accidents sur ceux de 1936, lesquels ont occasionné à la commission des accidents du travail un déboursé total de \$4,381,000.



Le secret de leur SUCCÈS!

Les Magasins Dominion ont grandi au cours des années à cause des services qu'ils rendent à la population. Ils doivent leur popularité à la valeur de leurs produits, à leurs prix sans intermédiaires, à la belle tenue de leurs étalages modernes et à la courtoisie de leurs personnels. Cette popularité a encore été accrue par la variété croissante des marchandises qu'ils offrent, par les prix raisonnables qu'ils demandent pour des produits auparavant difficiles à obtenir et par la satisfaction plus grande qu'ils assurent aux ménagères dans la préparation de leurs menus.

La vogue des Magasins Dominion a fait naître nombre d'industries locales et créé de nouvelles sources de revenus pour les cultivateurs et producteurs locaux, ainsi que pour les services et utilités publics. Elle a contribué au développement de centres commerciaux et a aidé à maintenir le paiement de salaires dont profitent leurs concurrents, aussi bien que les autres établissements de commerce. C'est une vogue que le public désire voir se continuer.

DOMINION STORES LIMITED

